Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 87 (1960)
Heft: 5

Artikel: Un hymne suisse devenu célèbre
Autor: Ed.H.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-231811

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un hymne suisse devenu célèbre

La question d'un hymne national vraiment suisse est à l'ordre du jour, ces derniers temps. On comprend enfin qu'il n'est plus tolérable pour notre pays — la plus vieille démocratie du monde — de partager ce symbole de l'indépendance avec des Etats étrangers et même de le leur avoir emprunté.

On se préoccupe donc aujourd'hui de nous entendre sur le choix d'un hymne correspondant à notre dignité nationale. Cet hymne ne doit plus perpétuer l'esprit guerrier du passé, tel que le fait le *Rufst du mein Vaterland*, dont les paroles ont été écrites vers 1818 par le professeur bernois J.-R. Wyss, et celles de *O monts indépendants* en 1857, par Henri Roehrich de Genève. Ce chant, qui porte parfois le titre d'*Hymne national suisse* — on ignore pour quelle raison — ne figure d'ailleurs plus dans le « Chansonnier officiel de la Société cantonale des Chanteurs vaudois ». Signe des temps !

L'Hymne à la Patrie, du festival de Calven, qu'Otto Barblan composa pour la commémoration du centenaire de l'entrée des Grisons dans la Confédération suisse en 1899, a donc 60 ans. Cette émouvante œuvre musicale figure dans les recueils de chant de toute la Suisse. Plus d'une fois, on a proposé d'en faire notre hymne national. Un excellent texte d'Ed. Mercier est devenu populaire.

Il est intéressant d'apprendre dans quelles circonstances cet hymne a été créé. Otto Barblan, alors professeur au Conservatoire de Genève, fit un séjour de vacances à Gimel, près d'Aubonne. Froissé dans son âme de musicien de constater que notre hymne national *Rufst du mein Vaterland* se chante sur une mélodie que nous partageons avec l'Allemagne et l'Angleterre, il entreprit de composer un air original sur les paroles traditionnelles. La composition terminée, il la mit dans son portefeuille où elle reposa ignorée de tous.

Pendant qu'il écrivait son festival de Calven, un des auteurs — Bühler pour le texte allemand et Luck pour le romanche — proposa au compositeur de terminer le festival par une apothéose avec hymne à la patrie.

Aussitôt, Barblan joua au piano sa composition de Gimel. L'inspiration saisit le poète en entendant cet air grandiose. Le lendemain matin déjà, la poste apporta les paroles écrites dans le train entre Genève et Berne. L'hymne patriotique final du festival de Calven était lancé.

Ed. H.

NOTRE PETIT CONCOURS

(Suite)

— Jane, te vindré vêr mè vouêrdâ lè j'infan ?

— Fudrè ke vo j'in d'ochan por chin.

— Ma no j'in d'arin, vo gâdzô tota ma fortena.

— Ou dyâblyo vouthra fortena ! Y préfèro mon pouro Piérô ke lè in préjon.

— Jeanne, tu viendrais chez moi garder les enfants ?

— Il faudrait que vous en ayez pour cela !

— Mais nous en aurons, je vous gage toute ma fortune.

— Au diable votre fortune ! Je préfère mon pauvre Pierre qui est en prison.

Marie Bongard, Villarsel s. Marly.

Patois d'Ependes, Fribourg.

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ
Max Rochat
Pré-du-Marché 48 Téléphone 24 29 60
Lausanne

Papeterie St-Laurent
Charles Krieg
ST-LAURENT 21 LAUSANNE
Téléphone 23 55 77